



MAIRIE DE NANTERRE

**SYNTHESE DU CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX PONT
21 NOVEMBRE 2007**

C'est en présence de Gisèle MULLER, conseillère municipale chargée du suivi du quartier, qu'André CASSOU, adjoint au Maire et président du conseil de quartier, ouvre la séance.

Il rappelle que la Ville a procédé cet été à divers travaux de voirie, validés en Conseil de Quartier, qui doivent contribuer à restreindre les problèmes de circulation si souvent évoqués depuis plusieurs années dans la rue Boileau. Les personnes présentes se disent unanimement satisfaites de ces aménagements qui réduisent considérablement la vitesse des véhicules, même si certains constatent un report de la circulation dans la rue du Vieux Pont.

André CASSOU informe ensuite que la démarche engagée auprès du Conseil Général, à la demande du Conseil de Quartier, pour qu'il inscrive dans son budget supplémentaire le réaménagement du carrefour boulevard National/Route de Chatou a enfin abouti. Le Département a en effet donné une suite favorable à cette demande et les travaux devraient être engagés avant la fin de l'année.

André CASSOU propose ensuite d'ouvrir la discussion sur la démarche engagée par l'association Hissez Haut pour devenir à terme un centre social et culturel. Monique MURGA, Responsable de la coordination des centres sociaux à la Ville de Nanterre, rappelle qu'en 2004, la Ville a pris la décision de soutenir une politique d'aide au développement des centres sociaux et culturels sur la ville. Elle précise qu'un centre social doit être un foyer d'initiatives portées par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. Les valeurs auxquelles se réfèrent les centres sociaux, partagées par la Ville, sont la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. A ce titre, les centres sociaux développent un fonctionnement participatif, mettant l'habitant au cœur du projet, à tous les niveaux de la mise en œuvre du projet social, conception, organisation, prise de décision. Cette priorité donnée à la participation des habitants pour tout ce qui les concerne et ce principe de citoyenneté les démarque d'un service public délégué qui tiendrait ses missions d'un maître d'ouvrage public. Le principal partenaire des centres sociaux est la Caisse d'Allocations familiales (CAF) qui a, au sein de sa structure, une branche service à la personne mais aussi un secteur important d'action sociale collective et de soutien au développement des centres sociaux. C'est la CAF qui délivre l'agrément « animation globale » et qui subventionne le centre social. La Ville s'est engagée sur un co-financement des centres sociaux. Avec l'animation globale et l'élaboration participative d'un projet social de territoire, les centres sociaux se démarquent des associations classiques, et c'est cela qui peut justifier des moyens plus importants et un financement pluri-annuel. Monique MURGA introduit ensuite la présentation de la démarche engagée par Hissez Haut. En 2006, l'association a obtenu l'agrément CAF d'animation locale et avec la contribution de la ville de Nanterre, a pu embaucher une directrice, Rossana MORAIN, afin de coordonner ses actions,

gérer le fonctionnement de sa structure et travailler sur un projet social avec les habitants. Le 5 mai dernier, une convention d'objectifs pluriannuelle 2007-2009 a été signée entre la ville et l'association. Dans une prochaine étape, l'association souhaite se développer en centre social et culturel.

Rossana MORAIN présente ensuite les activités de son association : alphabétisation, accompagnement scolaire et parental, permanences d'accompagnement aux démarches administratives et accès aux droits, atelier couture et travaux manuels.

Elle propose de présenter un projet « vacances en famille » porté par sa structure. Il s'agit d'accompagner des familles qui ne partent pas en vacances dans l'organisation d'un séjour dans le Cantal. Des habitants interviennent : « *Quel est le coût de ce séjour pour les familles ?* ». Pour une semaine en pension complète, le coût s'élève à 25 € par personne. Le reste est financé par l'association. « *Les familles de l'immeuble le Bateau ont-elles pu bénéficier de ce projet ?* ». Une famille résidant dans la rue Jean Jaurès a effectivement participé à ce séjour. Sur le nombre de personnes touchées, Rossana MORAIN précise que 7 familles soit 30 personnes de différents quartiers de Nanterre sont parties cet été (Vieux Pont, Centre-Ville, Université). Elle ajoute que ce projet va se poursuivre l'été prochain. Elle invite toute personne intéressée à venir rencontrer son équipe dans les locaux de l'association, 6, rue Eugène Varlin.

Elle conclut le débat en précisant qu'un questionnaire destiné aux habitants du Centre et du Vieux Pont, périmètre de rayonnement du futur centre social, est en préparation pour recueillir leur avis sur les besoins du quartier et les activités susceptibles d'être mises en place par la structure.

André CASSOU propose ensuite d'aborder les questions diverses. Un habitant s'interroge sur l'opportunité de mettre en place une permanence d'une assistante sociale à l'antenne mairie de quartier, pour éviter de se déplacer systématiquement en mairie centrale. Monique MURGA propose de solliciter les services sociaux du Département pour avoir leur avis sur la mise en place d'une permanence de proximité.

Une discussion s'engage ensuite sur le dysfonctionnement régulier de certains ascenseurs de la cité du Vieux Pont. L'amicale CNL de la cité du Vieux Pont a des contacts réguliers avec l'OPDHLM 92, gestionnaire de ce patrimoine, et le tiens informé de cette difficulté.

Le débat s'oriente ensuite sur la dégradation de l'immeuble le « Bateau », voué à la démolition. Un locataire déplore l'augmentation des charges locatives au regard de l'entretien discutable de l'immeuble. « *Les ascenseurs dysfonctionnent, les parties communes sont sales, les boîtes aux lettres sont cassées...* ». Jamel GHEZAL, président de l'amicale des locataires du bateau, invite le conseil de quartier à venir constater ces dégradations et les conditions dans lesquelles les locataires vivent. André CASSOU informe le conseil de quartier que Patrick JARRY, Maire de Nanterre, rencontre prochainement Patrick DEVEDJIAN, Président du Conseil Général et qu'il souhaite lui faire état de ces difficultés lors de cet entretien.

André CASSOU conclut ensuite la réunion en remerciant les personnes présentes.